

Bruxelles, le 19 septembre 2023 (OR. en)

EUCO 17/23

Dossier interinstitutionnel: 2023/0810(NLE)

CO EUR 13 INST 344 CONSULT 5 PE 110 ECOFIN 892 UEM 249

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Conseil européen
Objet:	Nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne
	- Consultation du Parlement européen
	 Consultation du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne

Les <u>délégations</u> trouveront en <u>annexe</u> les projets de lettres adressées respectivement par le président du Conseil européen à la présidente du Parlement européen et à la présidente de la Banque centrale européenne en vue de la nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne.

La recommandation du Conseil (doc. 12137/23) et le curriculum vitæ de M. Piero CIPOLLONE seront joints à ces lettres.

EUCO 17/23 kis/ina 1
GIP.INST FR

PROJET DE LETTRE

Du: Président du Conseil européen

À: Présidente du Parlement européen

Madame la Présidente,

Le 19 septembre 2023, le Conseil a présenté au Conseil européen, conformément à l'article 283, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, une recommandation concernant la nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne [réf. 2023/0810 (NLE)].

Le Conseil européen consulte par la présente le Parlement européen sur cette recommandation, conformément à l'article 283, paragraphe 2, deuxième alinéa, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne est également consulté.

Le Conseil européen saurait gré au Parlement européen de lui rendre son avis dans un délai raisonnable pour lui permettre de statuer sur cette nomination lors de sa réunion des 26 et 27 octobre 2023, compte tenu de la démission, à la date du 1^{er} novembre 2023, de M. Piero Panetta de ses fonctions de membre du directoire de la Banque centrale européenne.

(formule de politesse)

Charles MICHEL

Président du Conseil européen

Pièces jointes:

PROJET DE LETTRE

Du:	Président du	Conseil	européen
Du.	i resident da	Compen	caropeen

À: Présidente de la Banque centrale européenne

Madame la Présidente,

Le 19 septembre 2023, le Conseil a présenté au Conseil européen, conformément à l'article 283, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, une recommandation concernant la nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne [réf. 2023/0810 (NLE)].

Le Conseil européen consulte par la présente le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne sur cette recommandation, conformément à l'article 283, paragraphe 2, deuxième alinéa, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Le Parlement européen est également consulté.

Le Conseil européen saurait gré au conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne de lui rendre son avis dans un délai raisonnable pour lui permettre de statuer sur cette nomination lors de sa réunion des 26 et 27 octobre 2023, compte tenu de la démission, à la date du 1^{er} novembre 2023, de M. Piero Panetta de ses fonctions de membre du directoire de la Banque centrale européenne.

Charles MICHEL

Président du Conseil européen

Pièces jointes: